

- Deuxième partie -

Contribution aux fondements théoriques de l'indexation

Nous avons précédemment proposé de schématiser le mécanisme de l'indexation de la façon suivante :

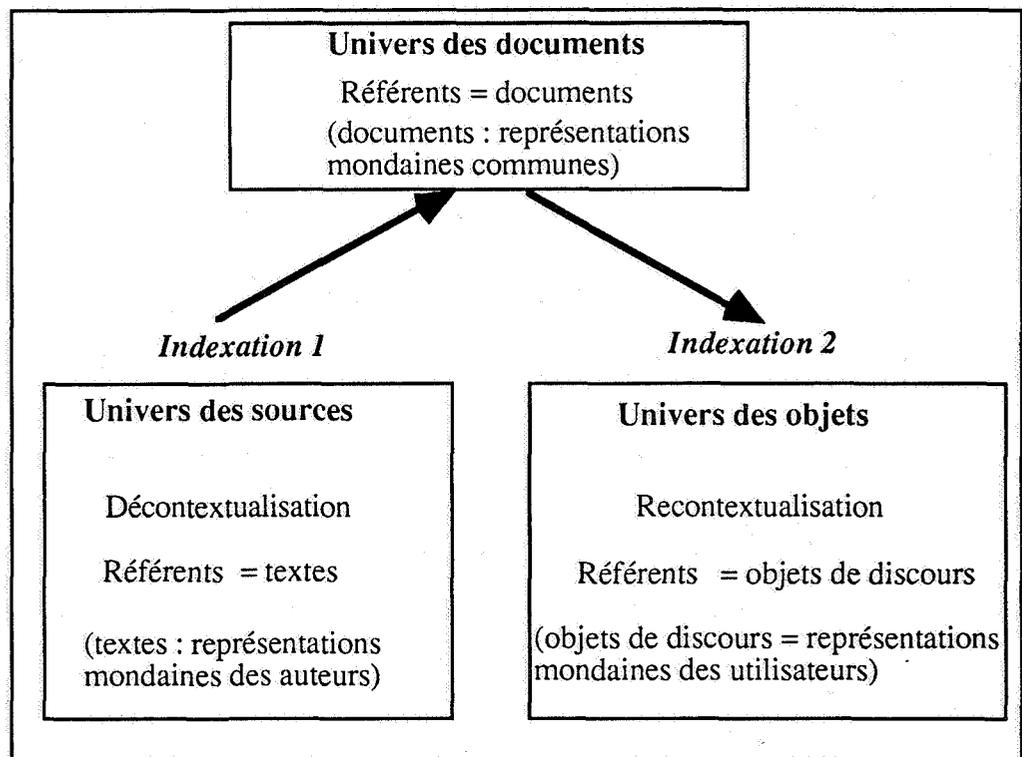


Figure 3- Mécanisme « à double détente » de l'indexation

Ce mécanisme distingue deux moments dans l'indexation qui ne mettent pas en jeu les mêmes mécanismes référentiels ni exactement le même type d'acteurs :

- l'indexation 1, qui réalise une décontextualisation des sources, correspond à l'acte de référence (l'acte de discrétisation du quasi-monde des textes) réalisé par les indexeurs : c'est le moment de la construction du monde de référence, du monde des documents. La problématique de l'indexation est alors celle du type de sélection et du type de regroupement des sources qu'il faut réaliser pour rendre une collection documentaire exploitable ;

- l'indexation 2 correspond à une recontextualisation des sources : c'est le moment de la lecture des documents dans le cadre d'une problématique spécifique, propre à un utilisateur (c'est là qu'apparaît l'« effet stabilisateur des pratiques »). Cette phase met en jeu les utilisateurs mais aussi les indexeurs : ils participent à la recontextualisation en disposant des « accès » aux sources susceptibles de permettre la construction de thèmes de discours. C'est ici les propriétés référentielles des descripteurs qui concernent la problématique de l'indexation.

Alors que l'indexation est habituellement envisagée sous l'angle de la seule attribution de descripteurs (indexation 2 dans notre schéma), nous proposons de la considérer de façon plus large comme un processus qui organise un univers référentiel spécifique. L'indexation ne se laisse donc plus voir sous la seule dimension lexicale ; elle met aussi en jeu, comme l'a montré Michel Le Guern [1984 et 1991a], une dimension discursive.

L'introduction de cette dimension du discours se fonde sur l'approche linguistique du thème discursif, dont nous avons posé qu'elle pouvait permettre de fonder l'indexation d'un point de vue théorique. Nous proposerons donc un modèle d'utilisation de la langue en indexation qui rende possible la construction de thèmes de discours telle qu'une approche linguistique la décrit. En ce sens, cette seconde partie s'organisera de la façon suivante :

- dans le chapitre IV, nous définirons ce que peut être l'« interdiscours » en indexation ; nous traiterons alors l'indexation 1 de la figure 3 ci-dessus : l'indexation comme processus ;
- dans le chapitre V, nous préciserons le type d'unités linguistiques susceptibles de permettre la construction du thème discursif ; c'est alors l'indexation 2 qui nous occupera essentiellement : l'indexation comme résultat (le descripteur).